



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral des transports OFT
Office fédéral du développement territorial ARE

3003 Berne

OFT;

POST CH AG

Aux Chancelleries d'État des cantons

Référence : BAV-213.2-8/2/3/1/1

Événement administratif :

Votre référence :

Ittigen, 16.09.2024

Adaptations et compléments 2025 du plan sectoriel des transports, partie Infrastructure rail - Consultation des cantons et des communes; information et participation de la population selon l'art. 19 OAT

Mesdames, Messieurs,

La partie Infrastructure rail du plan sectoriel des transports (SIS) constitue l'instrument de coordination de la Confédération dans le domaine de l'infrastructure ferroviaire (cf. art. 13 LAT). Le Conseil fédéral a approuvé la dernière adaptation du SIS le 9 décembre 2022.

Après que le Parlement a adopté des modifications des programmes d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire le 15 mars 2024, l'OFT a procédé à la prochaine adaptation du SIS. Les modifications concernent :

- la mise à jour et la simplification de la partie conceptuelle (éviter les répétitions ; supprimer les contenus déjà expliqués dans d'autres bases de la Confédération), un meilleur lien avec la partie Programme du plan sectoriel des transports ainsi qu'un nouveau chapitre sur la perspective RAIL 2050 ;
- la mise à jour des fiches d'objet avec l'intégration des nouveaux projets issus de la décision susmentionnée qui ne figuraient pas encore dans le SIS (notamment le tunnel Morges-Perroy, le chemin de fer du Grimsel) ainsi que l'intégration du tracé de la nouvelle ligne Lausanne–Genève à titre d'information préalable ;
- la mise à jour des projets déjà inclus dans le SIS et de leur état de coordination en fonction de l'état actuel de la planification.

Tous les documents mis en consultation seront disponibles dès le 16 septembre 2024 sous forme électronique sur le site Web de l'OFT (www.bav.admin.ch > Publications > Consultations > Débats consul-

Office fédéral des transports OFT
Thomas Frei
3003 Berne
Siège : Mühlestrasse 6, 3063 Ittigen
Tél. +41 58 463 49 43
thomas.frei@bav.admin.ch
<https://www.bav.admin.ch/>



tatifs de l'[OFT](#)). Vous trouverez également l'illustration territoriale des fiches d'objet sur la plate-forme SIG de la Confédération avec les adaptations 2025 du SIS (cliquer sur « SIS/consultation » : www.map.geo.admin.ch).

Par le présent courrier, l'OFT invite les cantons à prendre position dans le cadre de la consultation conformément à l'art. 19 OAT. Les services cantonaux concernés sont chargés de procéder à la consultation des services cantonaux, régionaux et communaux intéressés et d'assurer l'information et la participation de la population (art. 19, al. 2, OAT). Les communes, les organisations locales et les particuliers sont priés de faire parvenir leurs prises de position à leur service cantonal. Le canton transmet à l'OFT une prise de position consolidée en conséquence.

Veuillez nous envoyer vos prises de position **d'ici au 16 décembre 2024, de préférence via l'outil « [Consultations \(admin.ch\)](#) »** sur le site Web de l'administration fédérale. Si vous préférez rédiger une prise de position (au format PDF ou Word), vous pouvez également la déposer dans « Consultations ».

Les personnes suivantes se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

OFT : Thomas Frei	tél : 058 462 53 88	courriel : sachplan.verkehr@bav.admin.ch
ARE : Martin Tschopp	tél : 058 462 40 59	courriel : martin.tschopp@are.admin.ch

Remarque : avant l'adoption du SIS par le Conseil fédéral, les cantons auront encore une fois la possibilité de vérifier que les adaptations et compléments 2025 n'entrent pas en contradiction avec leurs plans directeurs en vigueur (art. 20 OAT).

Nous vous remercions d'avance de votre précieuse contribution.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Office fédéral des transports

Christa Hostettler
Directrice

Office fédéral du développement territorial

Maria Lezzi Lauper
Directrice

Annexe(s) :

- Vue d'ensemble des adaptations, compléments et mises à jour
- Liste des destinataires

Par courriel à :

- OFROU, OFEV, OFAC
- Services cantonaux de l'aménagement du territoire
- Services cantonaux des transports publics

Annexe 1 : vue d'ensemble des adaptations, tenues à jour et compléments

1) Modifications dans la partie conceptionnelle (chapitres 1 à 4)

Révision complète du chapitre 1, mise à jour et raccourcissement du texte. Pour faciliter la lisibilité, les modifications n'ont pas été marquées.

Le tableau ci-dessous montre la correspondance entre la nouvelle structure du SIS 7 et les anciens chapitres du SIS 6. Il convient toutefois de noter que certains chapitres ont été considérablement réduits. Les chapitres du SIS 6 qui ne sont pas mentionnés ont été entièrement supprimés.

Structure SIS 7	Correspondance SIS 6
1.1	1.2, 1.3
1.2	1.1
1.3	1.4, 2.1, 2.2, 3.4
2.1	2.3, 3.1, 3.2
2.2	Nouveau
2.3	3.3
2.4	3.3
2.5	4.5
3.1	3.5
3.2	3.3 (seulement la section concernant le dépôt de matériaux d'excavation)
3.3	4.7
3.4	4.8, 4.10
3.5	4.9
4.1	5.1
4.2	5.1
4.3	1.5, 6.1, 6.2

2) Principales modifications dans les fiches d'objet (chapitre 5)

2.1 Nouveaux projets dans le SIS¹

- FO 2.1 : Arrêt Morgartenring (RI)
- FO 3.2 : Révision complète : tunnel Morges-Perroy (RI) et ligne Lausanne-Genève jusqu'à le Vengeron (IP)
- FO 3.5 : Révision complète : lignes Oron-Vaudrens (IP) et Avry-Lussy (IP)
- FO 4.1 : Extension Bümpliz Süd
- FO 9.4: Tiefenwinkel (IP)
- FO 11.6 : Tunnel du Grimsel (IP)

2.2 Passage à l'état de la coordination « coordination réglée »

Projet	Type	FO	État de la coordination	
			SIS 6	SIS 7
Echange sillon horaire	Tracé en pleine voie	1.1	RI	CR
Suppression sillon horaire	Tracé en pleine voie	1.1	RI	CR
Aménagement Baar – Zug	Tracé en pleine voie	1.3	3 ^e voie : RI, 4 ^e voie : IP	3 ^e voie : CR, 4 ^e voie : RI
Extensions d'installations Zürich-Seebach (dans le SIS 6 le projet s'intitulait voie d'évitement Zürich Seebach)	Tracé en pleine voie	1.4	IP	CR
Doublement de la voie Uster – Aathal	Tracé en pleine voie	1.6	RI	CR
Voie de dépassement Siebnen – Wangen	Tracé en pleine voie	1.7	RI	CR
Double voie Schindellegi – Biberbrugg	Tracé en pleine voie	1.8	RI	CR

¹ IP = information préalable, RI = résultat intermédiaire, CR = coordination réglée

Aménagement Solothurn – Wanzwil	Tracé en pleine voie	4.3	IP	CR
Raccord Önz	Tracé en pleine voie	4.3	RI	CR
Double voie Etagnières – Assens	Tracé en pleine voie	3.1	RI	CR
Aménagement de la ligne de raccordement Wankdorf Süd – Löchligut	Tracé en pleine voie	4.1	IP	CR
Aménagement à deux voies du pont sur le Ticino	Tracé en pleine voie	6.3	IP	CR
Voie de réception Safenwil	Tracé en pleine voie	8.3	RI	CR
Doublement de la voie Lenzburg – Hunzenschwil	Tracé en pleine voie	8.3	RI	CR
Doublement de la voie Safenwil – Walterswil	Tracé en pleine voie	8.3	RI	CR
Désenchevêtrement entre CFF et AVA	Tracé en pleine voie	8.3	RI	CR
Voie d'évitement Köllichen	Tracé en pleine voie	8.3	RI	CR
Voie d'évitement Suhr	Tracé en pleine voie	8.3	RI	CR
Croisement Jakobstal	Tracé en pleine voie	9.3	RI	CR
Redressement de la courbe Rosental	Tracé en pleine voie	9.3	RI	CR
Wil-West	Arrêt	9.3	RI	CR
Raccordement ligne existante à la double voie Fideris	Tracé en pleine voie	12.2	RI	CR
Nouveau tracé Fideris (y c. portails)	Tunnel	12.2	RI	CR

Les modifications d'autres états de coordination (notamment IP-> RI) ne sont pas listées ici, mais sont visibles dans les fiches d'objet.

Annexe 2 : Liste de distribution (distribution par courriel)

Staatskanzlei des Kantons Zürich	staatskanzlei@sk.zh.ch
Staatskanzlei des Kantons Bern	info.sta@be.ch
Staatskanzlei des Kantons Luzern	staatskanzlei@lu.ch
Standeskanzlei des Kantons Uri	ds.la@ur.ch
Staatskanzlei des Kantons Schwyz	stk@sz.ch
Staatskanzlei des Kantons Obwalden	staatskanzlei@ow.ch
Staatskanzlei des Kantons Nidwalden	staatskanzlei@nw.ch
Regierungskanzlei des Kantons Glarus	staatskanzlei@gli.ch
Staatskanzlei des Kantons Zug	info@zg.ch
Chancellerie d'État du Canton de Fribourg	chancellerie@fr.ch
Staatskanzlei des Kantons Solothurn	kanzlei@sk.so.ch
Staatskanzlei des Kantons Basel-Stadt	staatskanzlei@bs.ch
Landeskanzlei des Kantons Basel-Landschaft	landeskanzlei@bl.ch
Staatskanzlei des Kantons Schaffhausen	staatskanzlei@sh.ch
Kantonskanzlei Appenzell Ausserrhoden	kantonskanzlei@ar.ch
Ratskanzlei des Kantons Appenzell Innerrhoden	info@rk.ai.ch
Staatskanzlei des Kantons St. Gallen	info.sk@sg.ch
Standeskanzlei des Kantons Graubünden	info@gr.ch
Staatskanzlei des Kantons Aargau	staatskanzlei@ag.ch
Staatskanzlei des Kantons Thurgau	staatskanzlei@tg.ch
Cancelleria dello Stato del Cantone Ticino	can-scds@ti.ch
Chancellerie d'État du Canton de Vaud	info.chancellerie@vd.ch
Chancellerie d'État du Canton du Valais	chancellerie@admin.vs.ch
Chancellerie d'État du Canton de Neuchâtel	secretariat.chancellerie@ne.ch
Chancellerie d'État du Canton de Genève	service-adm.ce@etat.ge.ch
Chancellerie d'État du Canton du Jura	chancellerie@jura.ch